

[Journée d'étude « L'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux et après ? »](#) [1]

15 octobre 2015 - Paris (5e), Maison des Mines et des Ponts et Chaussées
Suite à l'obligation d'évaluation créée par la loi du 2 janvier 2002, un premier cycle s'achève. Environ 25 000 établissements et services ont été impliqués. Si l'évaluation des ESSMS doit être confortée, la pérennité du processus nécessite de tirer un bilan de ce premier cycle, de clarifier un certain nombre de questions (méthodes, finalités, compétences et choix des évaluateurs externes, financement...) et de simplifier le processus évaluatif. La SFE (Société française de l'évaluation) entend être partie prenante de ces débats et invite à discuter de ses analyses et de ses propositions lors de cette [journée nationale d'étude](#) [2] consacrée au processus évaluatif.

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/journ%C3%A9e-d%C3%A9tude-%C2%AB-l%C3%A9valuation-des-%C3%A9tablissements-sociaux-et-m%C3%A9dico-sociaux-et-apr%C3%A8s-%C2%BB>

[2] http://www.sfe-asso.fr/sfe-evaluation.php?menu_id=1262